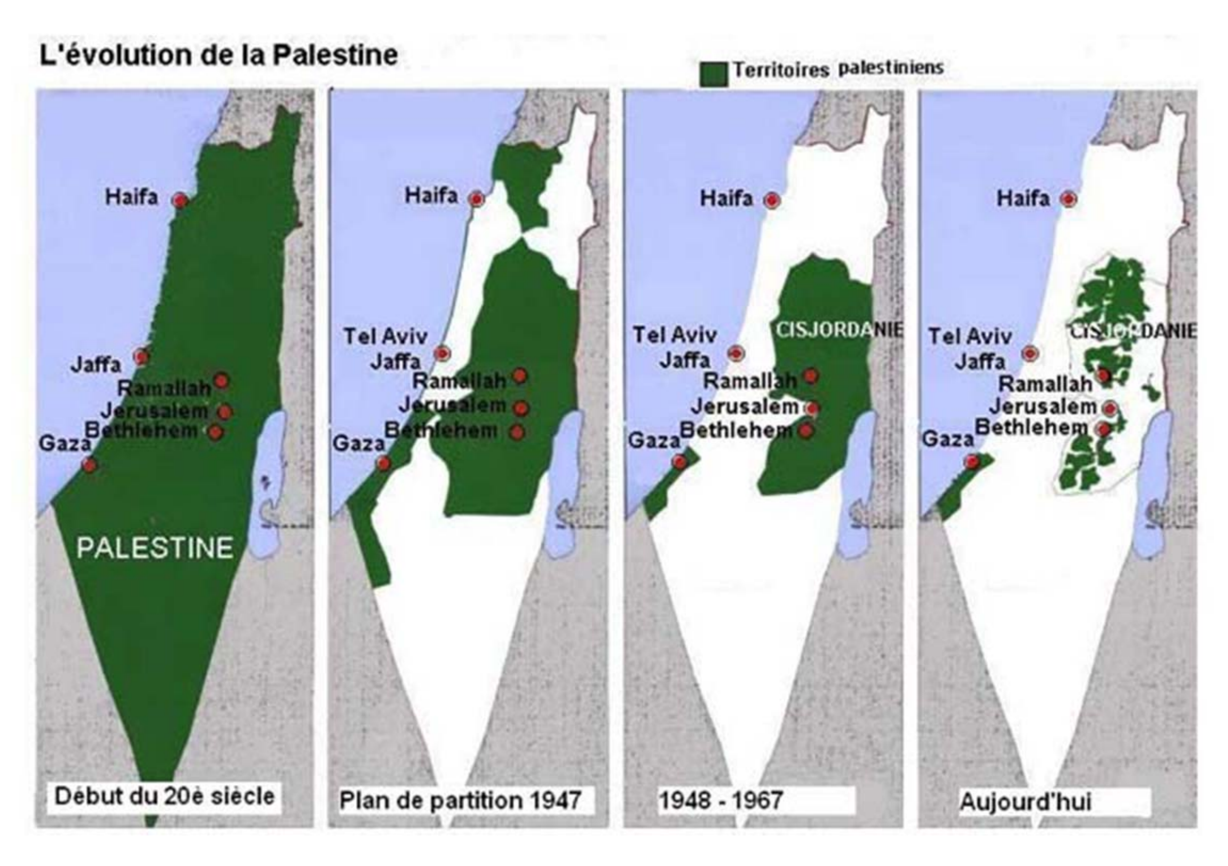
السلام عليكم

Vous êtes surement au courant des tractations en cours autour de l'initiative de Mahmoud Abbas pour la reconnaissance d'un état palestinien à l'ONU. Au courant aussi de la menace de la part des États-Unis de brandir leur véto au conseil de sécurité (une fois n'est pas coutume) et des divisions que cette initiative suscite en Europe et en Palestine même, le Hamas ne soutenant cette démarche puisque cette reconnaissance serait basée sur les frontières de 1967, laissant aux palestiniens un ersatz d'État avec Gaza d'un côté, la Cisjordanie de l'autre et Jérusalem Est comme capitale :



Je n'ouvrirai pas le débat sur ce que doit être les frontières de cet État palestinien, chacun ira de son argument pour soutenir telle ou telle définition, là n'est pas le sujet de cet article.

En revanche, ce que cette initiative a d'intéressant c'est qu'elle a le mérite de révéler les soutiens inconditionnels à l'Etat d'Israël, à sa politique de colonisation des territoires et d'oppression du peuple palestinien. En effet, on assiste à une levée de bouclier de la part de dirigeants d'États, de responsables politiques pour dénoncer ce qu'ils qualifient de "reconnaissance unilatérale palestinienne" et de souhaiter un retour à la table de négociation, seule voie selon eux susceptible de garantir une paix juste et durable et blablabla et blablabla...

Ce que ces gens ont oublié, c'est que depuis les accords d'Oslo, rien n'est sorti de dix-huit ans de pourparlers directs avec Israël, refusant notamment de geler ses colonisations dans les territoires occupés. Un État qui ignore le droit international, comptant sur les États-Unis pour opposer leur véto à toute résolution condamnant Israël. Un État qui a fait de Tsahal son principal organe diplomatique (guerre de Gaza, bouclage des territoires occupés, flottille de Gaza etc...). Bref un Etat qui ne s'est jamais situé dans le dialogue torpillant toute initiative allant dans le sens de pourparlers.

Alors qui sont ces inconditionnels de cette politique en France qui pressent Nicolas Sarkozy d'user du droit de véto de la France en cas de saisine du Conseil de sécurité par Mahmoud Abbas?

Il est à noter que lorsque l'on parle de soutien à Israël les clivages politiques sautent et l'on trouve ainsi des supporters d'Israël sur l'ensemble de l'échiquier politique français.

Une lettre de 110 parlementaires a été adressée à Nicolas Sarkozy pour lui exprimer leur opposition "à la reconnaissance unilatérale palestinienne" (**VOIR EN ANNEXE**)

Certains signataires apparaissent sans surprise :

- C'est le cas de **Claude Goasguen**, l'un des plus fervents soutiens français de la politique de l'État d'Israël, ancien Ministre, **Député UMP** de la 14ème circonscription de Paris, Maire du 16ème arrondissement de Paris, **président du groupe parlementaire d'amitié France-Israël** (Liste des membres de ce groupe parlementaire) après en avoir été longtemps vice-président, et **vice-président du groupe de pression Association France-Israël**, sur le site de cette association à la rubrique "Ses Objectifs" on peut lire ceci :

"*Enfin, et peut-être surtout, la doctrine essentielle de l'Association réside dans la certitude qu'aujourd'hui, les nations française et israélienne sont menacées par des ennemis identiques : la détestation de l'État-Nation,* ***l'islamo-fascisme*** *et l'extrémisme de droite et de gauche.*
Le mot d'ordre de France-Israël est donc : ***« Quand nous défendons la France nous défendons Israël, et quand nous défendons Israël nous défendons la France ! ».***"

- Il y a aussi **Eric Raoult**, ancien Ministre, **Député Maire UMP** du Raincy (Seine Saint-Denis), un Député de la République qui n'hésite pas à déclarer lors d'un rassemblement en faveur du soldat Gilat Shalit et en plein débat sur les retraites :

"Pour moi Israël c'est plus important que les retraites"
(Eric Raoult : " Israel, c'est plus important que les retraites ").

D'autres se révèlent et notamment deux personnes qui nous concernent tout particulièrement dans la Loire :

- Monsieur le Sénateur de la Loire **Jean-Claude Frécon**. Inconnu du commun des mortels ligériens il est ni plus ni moins le **sénateur PS** sortant, tête de liste aux sénatoriales 2011 (qui doivent avoir lieu le 25 Septembre prochain) dans le département de la Loire. Il conduira en effet, lors de ces élections une liste qui compte en son sein le Maire de Saint-Étienne Maurice Vincent : Liste PS de la Loire aux sénatoriales 2011.

- Monsieur **Dino Cinieri**, **Député UMP** de la 4ème circonscription de la Loire (Firminy), très sensible aux questions de politique étrangère surtout lorsqu'il s'agit d'Israël. Voici deux questions posées par le Député à l'Assemblée Nationale :
Sur le rapport Goldstone
Sur les relations avec l'Iran

Alors, c'est bien beau de dresser une liste de politiques qui prennent fait et cause pour la politique israélienne, c'est une chose de s'émouvoir d'une telle position, mais nous ne devons pas en rester sur la simple émotion que cela peut induire chez nous mais bien passer à l'action.

Il y a un terrain sur lequel nous ne sommes pas assez présents et cela explique ce type de prises de position, il s'agit du terrain politique. Nous devons développer cette conscience et entrer dans le jeu poliique. Arrêtons de nous raconter des histoires, c'est un canal important, essentiel que nous avons déserté, que certains se refusent d'emprunter et qui pourtant détermine nos relations dans la société.

Vous allez me dire, très bien mais que faire ?

Rien de plus simple, prendre son PC pour écrire un mail de protestation avec en pièce jointe le texte de la lettre, prendre son téléphone pour inonder les secrétariats de ces deux parlementaires de messages de mécontentement sur leur prise de position, se déplacer à leur permanence etc...;

Il y a de nombreuses choses à faire, et surtout ne dites pas que ces choses sont vaines et insignifiantes, de nombreux exemples ont montré que ce type d'initiatives menées à l'échelle d'une communauté est efficace, les campagnes récentes contre le faux halal et les scandales révélés par certains blogs communautaires, relayés par les réseaux sociaux, soutenus par des campagnes de mailing et d'appels téléphoniques ont porté leur fruit. Et pourtant cela ne demandait pas plus qu'un simple mail à rédiger ou un appel téléphonique à donner.

Alors, pour ceux qui veulent que les choses changent voici quelques coordonnées qui pourront vous servir :

Sénateur PS de la Loire Jean-Claude Frécon :

Mail :

jc.frecon@wanadoo.fr

Permanence :

Europa
9 Boulevard Knoblauch
42000 Saint-Étienne

Tél : 04 77 91 53 53
Fax : 04 77 92 42 92

Député UMP de la Loire Dino Ciniéri :

Mail :

depute@dinocinieri.fr

Permanence :

1, rue Courbon-Brioude
42700 FIRMINY

Tél : 04 77 89 20 44
Fax : 04 77 10 93 39

Député PS de la Loire Régis Juanico : Peut en toucher quelques mots à son collègue du PS en sa qualité de secrétaire national et trésorier du Parti Socialiste.

Mail :

rjuanico@assemblee-nationale.fr

Permanence :

11 rue de la Résistance
42000 Saint-Étienne

Tél : 04 77 30 53 60
Fax : 04 77 30 94 80

Le Maire de Saint-Étienne Maurice Vincent qui figure sur la liste PS des sénatoriales menée par Jean-Claude Frécon :

Michel Royon, Directeur de cabinet
de Maurice Vincent, Maire de Saint-Etienne
Secrétariat : 04 77 48 74 08 ;
michel.royon@saint-etienne.fr

A VOUS DE JOUER !!!!!!

السلام عليكم

ANNEXE :

Monsieur le Président de la République,

Nous, parlementaires français issus de la majorité présidentielle et des rangs de l'opposition, réaffirmons notre engagement en faveur d'une résolution pacifique et négociée du conflit israélo-palestinien reposant sur le principe de deux Etats pour deux peuples.

Nous sommes convaincus que seule la voie du dialogue peut garantir l'établissement d'une paix juste et durable. Aussi, nous appelons Israéliens et Palestiniens à reprendre sans plus tarder le chemin des pourparlers et les exhortons à s'abstenir de toute démarche unilatérale.

C'est la raison pour laquelle, nous nous opposons à la stratégie de contournement des négociations visant à imposer la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien lors de la session de septembre de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Certes, le chemin qui mène à la paix est parsemé d'obstacles et le blocage actuel des pourparlers pourrait conduire un certain nombre d'entre nous à estimer qu'une telle démarche est frappée au coin du bon sens.

Elle est en réalité dangereuse, contreproductive et illusoire. Dangereuse, car loin de résoudre le conflit, elle ne fera que le perpétuer et l'exacerber en suscitant des attentes au sein de la population palestinienne que la réalité du terrain ne saurait combler. La frustration générée par ces attentes déçues pourrait alors rapidement déboucher sur un nouveau cycle de violences. Cette démarche est également contreproductive et illusoire, car aucune « solution miracle » ne soustraira les parties à la laborieuse mais nécessaire négociation des dossiers relatifs au statut permanent (Jérusalem, les frontières, la sécurité, les implantations, les réfugiés, l'eau) sans laquelle aucune paix n'est envisageable.

Il n'y a en effet pas d'alternative aux négociations qui implique de part et d'autre des concessions douloureuses. Comme l'a rappelé le Président américain Barack Obama lors de son allocution du 19 mai 2011 devant le Département d'Etat, une paix durable et équitable n'est possible qu'au moyen d'une approche reposant sur une démarche de type bilatérale. "Les actes symboliques destinés à isoler Israël aux Nations unies en septembre ne créeront pas un Etat indépendant", a-t-il ajouté.

Cette position a été récemment réaffirmée par le Président du Parlement européen, Jerzy Busek, qui a estimé pour sa part lors d'une conférence de presse le 15 juin 2011 à Ramallah, que la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien serait «… inutile et dangereuse ».

De même, au sein de l'Autorité palestinienne, cette stratégie de contournement des négociations est loin de faire l'unanimité. Le Premier ministre palestinien Salam Fayyad a publiquement fait part de ses doutes quant au bien fondé d'une telle démarche. Elle ne fera, selon lui, pas avancer la cause palestinienne et risquerait au contraire d'éloigner son peuple de la réalisation de sa légitime aspiration.

En outre, cette manœuvre politique sape les fondements juridiques sur lesquels repose le processus de paix et viole les accords conclus entre Israël et l'Autorité palestinienne, accords

dont la France et avec elle, l'ensemble de la communauté internationale, se sont portées garantes.

En effet, les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de Sécurité de l'ONU, les accords d'Oslo (1993) et la Feuille de route adoptée par le Quartet (Nations-Unies, Etats-Unis, Russie, Union Européenne), rejettent toute démarche unilatérale et invitent les parties à négocier ensemble une résolution du conflit reposant sur le principe de « deux Etats pour deux peuples vivant côte à côte dans la paix et la sécurité ». Ce principe à été rappelé à de maintes reprises, notamment en Février 2011 par le Quartet qui « …réaffirme qu'une action unilatérale de l'une ou de l'autre des parties en présence ne peut anticiper sur les négociations à venir et ne serait pas reconnue par la communauté internationale. »

Par ailleurs, la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien conduira les parties dans une impasse et condamnera le processus de paix à une mort certaine. Elle limitera inévitablement les marges de manœuvre de la direction palestinienne et sa capacité à faire des compromis. Toute concession sera à l'avenir interprétée et vécue par la population palestinienne comme un renoncement et un recul inacceptable.

De même, elle enterrera définitivement les espoirs des partisans Israéliens et Palestiniens de la paix qui n'ont cessé d'œuvrer en faveur d'une solution négociée depuis l'inauguration du processus de paix à Madrid en 1991. Elle les marginalisera au profit des extrémistes qui refusent toute concession et n'hésitent pas à recourir à la violence.

Enfin, cette démarche unilatérale mettra en péril la coopération israélo-palestinienne dans les domaines de l'économie et de la sécurité qui a permis une croissance sans précédent en Cisjordanie et l'instauration d'un calme relatif dans les Territoires placés sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Elle conduira les parties à durcir leurs positions et risquerait de précipiter un nouvel affrontement à l'heure où les incertitudes planent sur l'avenir d'une région instable qui connaît de profonds bouleversements.

Nous savons toute l'attention que votre gouvernement porte au processus de paix au Proche-Orient et partageons avec vous le souhait que la France et ses partenaires européens jouent un rôle plus actif dans les pourparlers israélo-palestiniens.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement, Monsieur le Président de la République, de réaffirmer l'engagement de la France en faveur d'une solution négociée au conflit en vous opposant à la résolution visant à imposer de manière unilatérale la reconnaissance d'un Etat palestinien. Seul un retour à la table des négociations et des concessions réciproques reposant sur le principe d'une reconnaissance mutuelle garantira l'établissement d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre plus haute considération.

Signataires:

1. Claude Goasguen, Union pour un Mouvement Populaire, Député, ancien ministre
2. Jean-Pierre Plancade, Rassemblement Démocratique et Social Européen, sénateur
3. Jean-Michel Baylet, Président du Parti Radical de gauche, sénateur, ancien ministre
4. Patrick Beaudoin, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
5. Herve Mariton, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire, ancien ministre
6. Yvon Collin, Président du groupe du Rassemblement démocratique et social européen(RDSE), Sénateur
7. Michel Hunault, Nouveau Centre, Député
8. Didier Quentin, Union pour un Mouvement Populaire, Vice-président de la commission desAffaires européennes, ministre plénipotentiaire, Député-maire
9. Stéphane Demilly, Nouveau Centre, Vice-président de la commission du développementdurable et de l'aménagement du territoire, Député-maire
10. Monique Iborra, membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, Députée
11. Jean-Marie Le Guen, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche,adjoint au maire de Paris, Député
12. Sylvie Desmarescaux, non affiliée, sénatrice-maire
13. Jean Lasalle, Vice-président du Modem, Député
14. Raymond Couderc, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur-maire
15. Jean-Marie Bockel, Rassemblement Démocratique et Social Européen, sénateur, ancien ministre
16. Serge Blisko, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Député
17. Emile Blessig, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
18. Paul Giaccobi, Apparenté groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Président duConseil exécutif de l'Assemblée de Corse, secrétaire de l'Assemblée nationale, Député
19. Eric Raoult, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire, ancien ministre20)
20. Madec Roger, Membre du groupe socialiste, sénateur-maire
21. Jacques Remiller, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
22. Jean-Pierre Leleux, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur-maire
23. Faucaunier Alain, Membre du groupe socialiste, Sénateur-Maire
24. Herbillon, Union pour un Mouvement Populaire, Vice-président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, Député-maire
25. Yves Dauges, Membre du groupe socialiste, sénateur
26. Marie-Louise Fort, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
27. Yvan Lachaud, Président du groupe Nouveau Centre, à l'Assemblée Nationale, Député
28. Jean-Luc Préel, Nouveau Centre, Vice-président de la commission des affaires sociales,Député
29. Étienne Mourrut, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
30. George Paul-Langevin, Vice-présidente du Groupe socialiste, radical, citoyen et diversgauche, Députée
31. Jacques Gautier, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur-maire
32. Philippe Gosselin, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire

33. Nicole Bricq, membre du groupe socialiste, Vice-présidente de la commission des finances,sénatrice
34. Philippe Vitel, Union pour un Mouvement Populaire, Vice-président de la commission de ladéfense nationale et des forces armées, Député
35. Jean-Claude Frécon, Membre du groupe socialiste, sénateur-maire
36. Joëlle Garriaud-Maylam, Union pour un Mouvement Populaire, secrétaire de lacommission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Vice-présidente de lacommission sur la dimension civile de la sécurité au sein de l'Assemblée parlementaire del'OTAN, sénatrice
37. Daniel Mach, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
38. Jean-François Mancel Union pour un Mouvement Populaire, Député
39. Valéry Boyer, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
40. Michel Voisin, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire, Vice-président de lacommission de la défense nationale et des forces armées, Député
41. Paul Jeanneteau, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
42. Mélot Colette, Union pour un Mouvement Populaire, Vice-présidente de la commission de laculture, de l'éducation et de la communication, sénatrice
43. Simon Sutour, Membre du groupe socialiste, Vice-président de la commission des Affaireseuropéennes, sénateur
44. Arlette Grosskost, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
45. Rudy Salles, Vice-président du Nouveau Centre, Vice-président de l'Assemblée nationale,Député
46. Anne Grommerch, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
47. Herve Maurey, Union centriste, sénateur-maire
48. Bernard Debré, Union pour un Mouvement Populaire, Député, ancien ministre
49. Isabelle Vasseur, Union pour un Mouvement Populaire, Députée-maire
50. Jean-François Humbert, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur
51. Dominique Tian, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
52. Françoise Branget, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
53. Éric Straumann, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
54. Richard Dell'Agnola, Union pour un Mouvement Populaire, Député
55. Marcel Bonnot, Union pour un Mouvement Populaire, Député
56. Jacques Grosperrin, Union pour un Mouvement Populaire, Député
57. Gilbert Barbier, Rassemblement Démocratique et Social Européen, Vice-président de lacommission des affaires sociales, sénateur
58. Laurent Béteille, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur-maire
59. Serge Lagauche, Membre du groupe socialiste, Vice-président de la culture, de l'éducationet de la communication, sénateur
60. Bernadette Dupont, Union pour un Mouvement Populaire, sénatrice
61. Olivier Dassault, Union pour un Mouvement Populaire, Député
62. Armand Jung, membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Député
63. Pierre-Christophe Baguet, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
64. Jacques Kossowski, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
65. Geneviève Lévy, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
66. Brigitte Baragès, Union pour un Mouvement Populaire, Députée-maire
67. Françoise Hostalier, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
68. Marc Bernier, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
69. Michel Sordi, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
70. André Schneider, Union pour un Mouvement Populaire, Vice-Président de la délégationfrançaise à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Député

71. Lionnel Luca, Union pour un Mouvement Populaire, Co-président de la Droite populaireDéputé
72. Roland Blum, Union pour un Mouvement Populaire, Premier Adjoint au Maire de Marseille, Député
73. Bruno Gilles, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur-maire
74. Richard Mallié, Union pour un Mouvement Populaire, Questeur de l'Assembléenationale, Député
75. Hoffman-Rispal Danièle, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche,Députée
76. Jean-Claude Guibal, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire7
77. Colette Giudicelli, Union pour un Mouvement Populaire, sénatrice
78. Marie-Françoise Pérol-Dumont, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et diversgauche, Présidente du conseil général de Haute-Vienne, Députée
79. Georges Mothron, Union pour un Mouvement Populaire, Premier Vice-président du conseilgénéral du Val d'Oise, Député-maire
80. Paul Durieu, Union pour un Mouvement Populaire, Député
81. Jean-Christophe Lagarde, Président exécutif du Nouveau centre, Vice-président del'Assemblée nationale, Député-maire
82. Dino Cinieri,Union pour un Mouvement Populaire, Député
83. Daniel Spagnou, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
84. Francis Grignon, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur
85. René Beaumont, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur
86. Jean-marc Lefranc, Union pour un Mouvement Populaire, Député
87. Guy Teissier, Union pour un Mouvement Populaire, Président de la commission de ladéfense et des forces armées, Député-maire
88. Jean-Jacques Urvoas, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Vice- président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Député
89. Jean-Marie Sermier, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
90. Christiane Demontès, Membre du groupe socialiste, Secrétaire du Sénat, Sénatrice-maire
91. Bernard Deflesselles, Union pour un Mouvement Populaire, Député
92. Christian Kert, Union pour un Mouvement Populaire, Vice-président de la commission desaffaires culturelles et de l'éducation, Député
93. Jérôme Chartier,Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
94. Claude Gatignol, Union pour un Mouvement Populaire, Député
95. Nicolas Forissier, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire, ancien ministre
96. Jean-Marc Roubaud, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
97. David Habib, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Député-maire
98. Henriette Martinez, Union pour un Mouvement Populaire, Présidente déléguée de la section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, Députée
99. Françoise de Panafieu, Union pour un Mouvement Populaire, Conseillère de Paris, Vice- président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, ancienne ministre, Députée
100. Michèle Tabarot, Union pour un Mouvement Populaire,Présidente de la commissiondes affaires culturelles de l'Assemblée Nationale, Députée-maire
101. Jean René Lecerf , Union pour un Mouvement Populaire,Vice-Président de lacommissiondes lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administrationgénérale, Vice-Président du conseil général du Nord, sénateur-maire

102. Patrick Bloche, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Conseiller de Paris, Député-maire du 11ème arrondissement de Paris
103. Jean-Luc Bennahmias, Vice-président du Modem, Député européen
104. Alain Moyne-Bressand, Union pour un Mouvement Populaire, Député-maire
105. Christophe-André Frassa, Union pour un Mouvement Populaire, sénateur
106. Valérie Rosso-Debord, Union pour un Mouvement Populaire, Députée
107. André Vallini, Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Conseiller de Paris, Porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Député-maire
108. Guénhaël Huet, Union pour un Mouvement Populaire, Député
109. François Pupponi , Membre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche,Conseiller de Paris, Député-maire.
110. Non-notifié